

Switzerland-Berne: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 199/2013 12/10/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU

Postal address: Mühlestrasse 2

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Contact person: Mistra KUBA: maintenance et support

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=793291

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mistra application métier ouvrages d'art et Tunnels (Kuba) – maintenance et support 2014 – 2019 (exploitation)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Chez le mandant:

Office fédéral des routes OFROU

Mühlestrasse 2

Ittingen.

Dans les locaux du mandataire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'Office fédéral des routes (OFROU) développe le système d'information pour la gestion des routes et du trafic (Mistra; www.mistra.ch). Mistra est un système d'information intégré et modulaire, composé d'un système de base et de différentes applications métier.

L'application métier «Ouvrages d'art et tunnels (KUBA)» a été développée en particulier pour la gestion de l'entretien des ouvrages d'art. KUBA a déjà un long historique depuis la création de sa première version, le registre des ouvrages d'art il y a 26 ans, jusqu'à aujourd'hui.

La version 5 de KUBA est hébergée de manière centralisée à l'OFIT (office fédéral de l'informatique et de la télécommunication). L'OFROU, des cantons et des communes sont déployés en tant que mandants autonomes avec une configuration et un stockage des données séparés.

La version 5.1.2 de l'application métier «Ouvrages d'art et tunnels» sera développée jusqu'au premier trimestre 2014 et ensuite maintenue. Le présent appel d'offres a pour objectif d'assurer la maintenance de l'application métier «Ouvrages d'art et tunnel» dès le 2ème trimestre 2014 et jusqu'à la fin de 2019.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.4.2014. Completion 31.12.2019

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU. Chaque facture est complétée avec un descriptif détaillé des prestations effectuées pendant la période de facturation.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations

figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat. Les coûts pour l'introduction dans le mandat, la mise en place et l'exploitation de l'infrastructure ainsi que la mise à disposition du personnel qualifié sont à inclure dans les tarifs offerts. Aucune indemnisation ne sera versée pour le renchérissement et ce pour toute la durée du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Les offres doivent être remplies à l'aide des formulaires contenus dans les documents d'appel d'offres, d'autres documents ne seront pas évalués. Les exigences concernant le nombre de page et les polices doivent être respectées.

Sous-traitance: Admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 40 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

EK1: accomplissement des obligations légales.

EK2: assurance responsabilité civile.

EK3: expérience dans le développement de logiciels et de la maintenance des logiciels.

Justificatifs requis:

Les justificatifs/attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération.

EK1:

Un extrait du registre des poursuites établi au plus tard durant les trois derniers mois.

EK2:

Assurance responsabilité civile (en conformité avec les termes et conditions générales)

EK3:

EK3.1: preuve de 1 mandat de réalisation et introduction d'un logiciel terminé avec succès au cours des 5 dernières années ou en cours pendant au moins 1 an, avec une technologie, une architecture et une ampleur similaire.

EK3.2: preuve de 1 mandat de maintenance et support (exploitation) d'un logiciel terminé avec succès au cours des 5 dernières années ou en cours pendant au moins 1 an, avec une technologie, une architecture, un approche et une ampleur similaire.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.11.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French. Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1) le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits;

2) l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués;

3) l'ouverture des offres n'est pas publique;

4) exclusion, préimplication: les sociétés Techdata AG Berne et IMC Infrastructure Management Consultants GmbH sont exclues de la présente procédure.

Parallèlement à cet appel d'offre des prestations pour la gestion de la maintenance et le support spécialisé seront publiées. Un soumissionnaire peut être mandaté pour un seul des 2 mandats.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques: les offres déposées doivent être complètes. Aucune modification du texte de l'offre n'est autorisée. Les offres partielles ne sont pas valables et seront éliminées.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «Ne pas ouvrir – dossier d'offre» bien en évidence. Remise en mains propres: en cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00 – 12:00 et 13:00 – 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture.

L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 10.10.2013, doc. 793291.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 25.10.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.10.2013